

La Lucarne

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XVIII, numéro 1

Printemps 1998

La maison Louis~Bertrand

à l'Isle~Verte



Ph. Mado, Morin, Photos Elles inc. Rivière-du-Loup, nov. 1997

La valorisation du patrimoine bâti : interrogations et espoirs

Un nouvel essor pour la Commission des biens culturels

PLEINS FEUX SUR LE PATRIMOINE

Les cimetières-jardins en danger

LA MAISON PIERRE-PERSILLIER-LACHAPPELLE

La mise en valeur du Moulin Ouellet

Un nouvel essor pour la Commission des biens culturels

➤ par Pierre de Bellefeuille

La recommandation visant l'abolition de la Commission des biens culturels n'aura été qu'un mauvais moment à passer. Non seulement le gouvernement du Québec a-t-il décidé de maintenir la Commission, il a aussi augmenté - légèrement, il va sans dire - son budget, ce qui, par les temps qui courent, est une puissante marque de confiance.

De plus, le nouveau président de la Commission, l'ancien ministre à Québec et à Ottawa Marcel Masse, soucieux de combler l'absence d'une politique du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, a décidé de mener à cette fin une consultation publique itinérante.

M. Masse a fait part de ces importantes nouvelles à la délégation de l'APMAQ qu'il a reçue le 23 janvier et qui était composée de Clément Locat, Denise Caron et Pierre de Bellefeuille.

On se souviendra que le comité Facal, composé de députés de la majorité de l'Assemblée nationale et présidé par le député de Fabre, chargé de proposer des moyens de dégraisser la machine gouvernementale, avait recommandé que la

Commission des biens culturels soit abolie et que ses fonctions soient confiées au ministère de la Culture et des Communications. Cette recommandation avait suscité un certain émoi.

S'étant livré à un examen attentif de la loi sur les biens culturels, M. Masse estime que certaines interprétations courantes de cette loi sont erronées, par exemple la pratique selon laquelle le ministère s'abstient de classer, quel que soit son intérêt patrimonial, tout bâtiment qui se trouve à l'intérieur d'une aire de protection ou d'un arrondissement historique.

Le nouveau président de la Commission estime par ailleurs que certaines catégories de bâtiments patrimoniaux ont été négligées dans le passé, par exemple les marchés. Il mentionne à ce propos le marché Saint-Jacques à Montréal et le marché de Saint-Hyacinthe qui mériteraient d'être classés.

Vu l'importance croissante du rôle des municipalités régionales de comté (MRC), M. Masse est d'avis que les MRC pourraient exercer une certaine responsabilité régionale dans la protection du patrimoine.

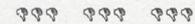


En page couverture :

La maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte

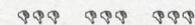
Construite en 1853, la maison Louis-Bertrand sise sur le côté nord de la rue principale du village de l'Isle-Verte dans le Bas-Saint-Laurent se présente comme un vaste et élégant bâtiment à deux versants doté d'un fort débordement abritant une galerie périphérique. Par la multitude de ses baies, par la grande galerie courante, par son allure de villa estivale, elle demeure un heureux spécimen du courant néo-classique québécois de la fin du XIX^e siècle.

(Information tirée d'un article de Michel Lessard, publié dans le numéro 65 (été 1995) de la revue Continuité.)



Nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux membres.

Jean Bédard
Henri-Paul Blanchard
Luc Carey et Johanne Paquette
Roger Coutu
Pierre Labbé et
Marie-Thérèse Verville
Francyne Langlois
Yolande Larochelle
Josette Leblanc
Yvon Leclerc
Françoise Lespérance
Sophie Magnan
Louise Morel
Pierre Ouellet
Odette Sarrazin
Gisèle Saucier et Serge C. Martin
Manon Sarthou



Sommaire

Un nouvel essor pour la Commission des biens culturels	2
Une femme curieuse et une curieuse de femme - Claudine Déom	3
Berthier-sur-Mer	4
Le clin de bois en un clin d'oeil	6
Pleins feux sur le patrimoine	7
Maison Pierre-Persillier-Lachapelle ...	8
Ma bibliothèque	10
Suggestions de lecture	11
En bref	12
Dossiers Sauvegarde	13
Carrefour des Petites annonces	14
Nouveaux matériaux	15
Activités 1998	16

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). L'adresse postale est : Casier postal Atriums, boîte postale 32086, Montréal, H2L 4Y5, tél. : (514) 671-4760. Télécopieur : (514) 987-7856.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Édition : Anita Caron

Rédaction : Monique Arnoldi, Denise Caron, Pierre de Bellefeuille, Rosaire Dionne, Micheline Frenette, Agathe Lafortune, Louis-Georges L'Écuyer, Michel Lessard, Clément Locat, Jacques Portelance.

Mise en page : Pauline Amesse

Mise à la poste : Gilles Paquin

Photographies : Yves Bellefleur, Denise Caron, Micheline Frenette, Jean-Louis Gouin, Mado Morin, Jacques Portelance

Imprimeur : Éditions de Vaudreuil inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711-3285

Pour devenir membre

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
cotisation de soutien : 50 \$

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, postez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom, à :

Secrétariat de l'APMAQ

Casier postal Atriums

Boîte postale 32086

Montréal

H2L 4Y5

Une femme curieuse et une curieuse de femme

➤ par Denise Caron

La voix est douce, le sourire espiègle, la démarche sautillante : Claudine Déom. Rien ne laisse croire que cette mince jeune femme de 29 ans a défendu de très importants dossiers dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine à Montréal.

C'est d'ailleurs un peu à reculons qu'elle a accepté cette entrevue. «Pourquoi moi? Il y en a tellement qui ont fait leur marque dans le domaine du patrimoine et à qui il faudrait rendre justice.» Je lui explique que le but de cette chronique est de présenter des gens peu connus qui se passionnent de patrimoine afin d'essayer de comprendre le feu qui les anime.

À la découverte de Montréal à pied

Pour l'entrevue, elle m'amène dîner dans un restaurant du centre-ville qu'elle connaît bien, me guidant à travers les méandres des ruelles et des stationnements. C'est ainsi que j'apprends que la marche à pied est une tradition chez les Déom. Les parents de Claudine entraînaient leurs deux filles en promenade dans les rues de Montréal. Patient, son père répondait à toutes ses questions permettant ainsi à la curiosité débordante de sa fille d'être comblée.

C'est sans doute là que naît son amour de l'urbanité. Il ne faut pas se surprendre non plus qu'elle choisisse de s'inscrire en urbanisme à l'université puisqu'elle se passionne pour les phénomènes urbains : organisation du territoire, alignements des rues, les parcs, les industries, les commerces, les voies de communication, la vie de quartier, et bien sûr le patrimoine architectural.

C'est pour cela qu'elle aime Montréal, un lieu bouillonnant d'activités et d'histoire. Les époques, les styles, les usages des bâtiments de même que les communautés ethniques variées se côtoient. Dans la métropole, tout est à la portée de tous, l'architecture en particulier retient son attention. «L'architecture est la forme d'art que tout le monde fréquente.»

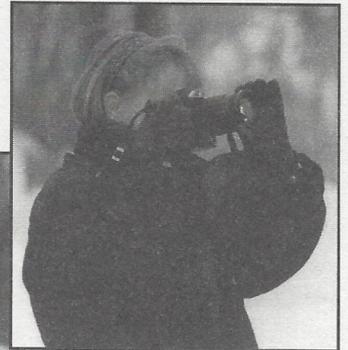
Vu sous cet angle, Montréal c'est du gâteau. Mais si cette grande ville reçoit toute son affection, c'est probablement d'abord et avant tout parce que c'est chez elle.

D'étudiante à professeure

Après son baccalauréat en urbanisme, la jeune étudiante part trois mois en Europe découvrant Paris, Londres et la vie culturelle des grandes métropoles. Après un détour par les études québécoises à l'Université de Montréal, elle campe ses pénates en maîtrise en histoire de l'art avec Raymonde Gauthier comme directrice de mémoire de maîtrise. Elle voulait faire porter sa recherche sur les ruelles de Montréal : quoi de plus urbain et montréalais! Mais faute de documentation suffisante, elle se réorientait vers un autre sujet tout aussi... urbain et montréalais : «L'urbanisme et les bâtiments municipaux de Montréal, 1929-1939.» Elle termine en 1995.

Depuis ce temps, elle donne un cours complémentaire en histoire de l'architecture au CÉGEP Ahuntsic. Dans son enseignement, elle cherche à partager avec ses étudiants sa curiosité et son sens de l'observation. Elle espère que, pour leur plaisir, ils pourront ensuite découvrir les quartiers, les villes et les villages du Québec et d'ailleurs.

Parallèlement, elle ouvre son champ d'action en patrimoine. C'est ainsi que l'an passé elle a organisé avec beaucoup de rigueur les «promenades architecturales» pour Héritage Montréal. Elle essaie alors d'améliorer la formule en mettant systématiquement au programme les visites d'intérieurs de bâtiments publics quand cela est possible.



Claudine Déom, regardant vers l'avenir!
(ph. Denise Caron)

Le patrimoine dans notre société

Parfois Claudine Déom se sent bien seule de sa génération à souhaiter que le patrimoine devienne un enjeu de société. C'est pourquoi elle applaudit à la reconnaissance de l'histoire comme matière importante au programme scolaire. Peut-être les générations ainsi formées comprendront-elles que le patrimoine n'est pas un fardeau et qu'elles développeront un intérêt certain pour le patrimoine bâti qui nous parle de tradition et de savoir-faire. Claudine Déom garde espoir.

Les dossiers chauds

Comme si ce n'était pas assez, cette femme d'initiative s'est vue propulsée aux premières lignes des grands dossiers montréalais en tant qu'agente de liaison du Comité Avis et prises de position du Conseil des monuments et sites du Québec, section ouest. Elle a dû représenter cet organisme pour défendre des positions de sauvegarde dans le cas du couvent Saint-Isidore (démoli), du couvent des soeurs du Précieux-Sang, de la gare Jean-Talon, du silo n° 5. En audiences publiques, elle avait parfois des papillons dans l'estomac.

Des dossiers chauds «ce n'est pas évident». Personne ne dit quoi faire, ni comment le faire. Pourtant, dans cette expérience elle apprend également à connaître les dessous de toutes ces histoires : complexes et pas toujours rassurants.

Son ouverture d'esprit l'amène à s'intéresser aux problèmes régionaux de sauvegarde : les monuments funéraires négligés du cimetière catholique de Sorel, le palais de justice de Marieville, la maison Tétro-Ducharme à Saint-Marc-sur-le-Richelieu. En 1997, elle participe au Synode de l'église de Montréal dans un atelier sur les biens matériels de l'église.

Tout l'intéresse!

Elle ne rate aucune occasion pour se rendre sur le terrain rencontrer des gens, découvrir et comprendre les points de vue. «Fonceuse, sans être défoncée» comme dit Raymonde Gauthier, sa directrice de thèse, cela ne l'empêche pas de frémir d'horreur à l'idée d'une démolition, surtout quand on invoque de simples raisons comptables ou spéculatives. «Pourquoi détruire tout cela? J'aimerais qu'on me donne de bonnes raisons...»

Claudine Déom, une jeune femme active, sensible, pleine d'initiative et d'enthousiasme, qui impressionne par sa maturité et son bon sens tous ceux qu'elle fréquente.

☪☪☪

Un clin d'œil sur le patrimoine architectural et historique de

BERTHIER-SUR-MER

➤ par Jacques Portelance

Dans le cadre d'une visite prochaine organisée par l'APMAQ, permettez-nous de vous faire connaître quelques éléments de notre environnement, façonné par trois cent vingt-cinq ans d'histoire.

La municipalité de Berthier-sur-Mer, autrefois Berthier-en-bas, est située le long du fleuve Saint-Laurent, entre la municipalité de Saint-Vallier et la ville de Montmagny.

Autrefois, la seigneurie de Bellechasse s'étendait sur environ dix kilomètres carrés. Avec le temps, deux paroisses apparaissent sur ce territoire qui longe le fleuve Saint-Laurent : la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Bellechasse, située à Berthier-sur-Mer et qui comptait un seul rang sur le front du fleuve, et Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud, paroisse qui comprenait quatre rangs, située à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Un peu d'histoire

Le 29 octobre 1672, l'intendant Jean Talon accorde à Alexandre Berthier, capitaine du régiment Carignan-Sallières, une seigneurie comprenant celle consentie trente-cinq ans auparavant au Sieur Nicolas Marsolet, voyageur et inter-

prète chez les Hurons et les Montagnais. Ce territoire devient la Seigneurie de Bellechasse.

En 1702, Sieur Alexandre Berthier cède la seigneurie de Bellechasse à son fils Alexandre, Sieur de Villemur. Ce dernier meurt en 1703 et sa très jeune veuve hérite de la seigneurie. La nouvelle seigneresse épouse en 1712 Nicolas Blaise, des Bergères de Rigauville, capitaine des troupes au pays. La seigneurie demeure dans cette famille jusqu'au décès du Chanoine de Rigauville en 1780. Ce dernier laisse ses biens à l'Hôpital Général de Québec, c'est-à-dire aux Hospitalières.

En 1813, les religieuses vendent le domaine seigneurial et le manoir de Rigauville à monsieur Claude Dénéchaud, riche marchand de Québec, puis lui louent la seigneurie de Bellechasse pour vingt-neuf ans. Claude Dénéchaud meurt en 1836. Quelques années plus tard sa veuve remet la seigneurie de Bellechasse aux Hospitalières qui la gardent jusqu'à l'abolition de la tenue seigneuriale, en 1854.

En 1780, l'état de la paroisse, entièrement agricole, est florissant. Vers 1820, la croissance de la population et l'exiguïté des terres orientent les hommes vers la navigation commerciale qui ainsi, devient l'occupation majeure des hommes du village.

À partir du début du XX^e siècle, l'anse de Berthier, avec sa plage de schiste rouge, est un endroit de villégiature très prisé. Dans «*C'était hier à Berthier*», Émilie Mercier, maîtresse de poste de 1936 à 1972, tenait ces propos : « *Ici c'était baignable... Des dimanches ou des samedis après-midi, quand l'bateau arrivait, c'était noir de têtes... tout l'monde se jetait à l'eau en arrivant.*» Le développement d'une marina au «trou» de Berthier en fait aujourd'hui un endroit touristique très apprécié par les visiteurs.

La beauté des lieux

À Berthier-sur-Mer, le fleuve devient estuaire. Les passants ne peuvent s'empêcher de contempler le large panorama qui s'offre à eux et d'admirer les îles et les îlots qui flottent au loin, selon le mouvement des marées, le tout couronné à l'horizon par les magnifiques montagnes des Laurentides.

Tourné vers le fleuve, l'ancien presbytère regarde les Laurentides avec fierté.
(Ph. J. Portelance)



Description des lieux et du patrimoine architectural

Au début, le territoire de Berthier occupe le littoral du fleuve de la seigneurie de Bellechasse et n'a qu'un rang d'environ six milles de long. La profondeur des terres varie en fonction du littoral du fleuve, qui est assez irrégulier à Berthier-sur-Mer.

Il y a la rue principale (l'ancien chemin du roi) qui fait la longueur de la paroisse. La rue principale était jadis fleurie par son alignement de maisons anciennes mais, aujourd'hui, la venue de constructions nouvelles entaille le charme patrimonial d'antan. Plusieurs maisons, l'église avec sa sacristie et le presbytère ont conservé un attrait particulier.

Du côté ouest du village, une route se dirige vers le fleuve pour relier le premier presbytère et certaines résidences à la rue principale. C'est le chemin Pascal-Mercier, ainsi nommé en l'honneur du pionnier de la famille Mercier à Berthier. À l'est du village, un autre chemin se dirige vers le fleuve pour relier à la rue principale l'ancien Manoir Dénéchaud et les activités portuaires du temps. Aujourd'hui ce chemin nous permet d'admirer le fleuve et la marina située dans le «trou» de Berthier.

Au centre de la paroisse, du côté nord, on trouve le chemin Saint-François, l'une des plus vieilles routes qu'employaient les censitaires de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour se rendre à la première église et au moulin banal, situé près du «trou» de Berthier. Le «trou» de Berthier

est une curiosité géomorphologique d'environ 530 mètres de diamètre sur la rive du fleuve Saint-Laurent.

Le patrimoine architectural

Nous nous attardons à l'environnement de ces trois chemins, car ils ont la particularité d'avoir dessiné, avec la rue principale actuelle, une grande partie de l'histoire de Berthier. En effet, en 1719, les colons terminent une église en pierre et un presbytère à l'ouest du «trou» de Berthier, près du fleuve Saint-Laurent. À cette époque, un premier manoir seigneurial se dresse de l'autre côté du «trou» de Berthier, c'est-à-dire à l'est. La vie paroissiale se greffe autour de ces bâtiments.

Vers 1850, la chapelle située près du fleuve est trop exiguë, dû à l'augmentation du nombre de paroissiens. Avec la venue de la nouvelle route du village, rue principale actuelle, des maisons s'ajoutent de chaque côté et sur le coteau de «turf». En 1855, sous le ministère du Curé Bonenfant, une nouvelle église s'érige. Après 1859, le contrat de vente du terrain de l'ancienne église comprend sa démolition. Cependant, si la première chapelle de 1719 est démolie, il n'en fut pas ainsi du presbytère qui a résisté aux intempéries depuis plus de deux cent soixante-quinze ans. Aujourd'hui, il s'élève aussi majestueux et regarde le fleuve avec fierté.

À partir du chemin du Couvent, des côtés ouest et est de la rue principale, se dessinent de belles maisons anciennes de type québécois. Elles conservent leur revêtement original de déclin de bois ou de bardeaux de bois. Les lucarnes à croupe constituent un autre détail qui réapparaît sur les habitations de Berthier-sur-Mer. D'autres maisons anciennes prennent un air cosu d'esprit monumental ou d'inspiration du courant victorien. Elles sont accompagnées par des maisons de type vernaculaire américain.

Du côté ouest de la rue principale et de la route 132, nous pouvons apercevoir, sur le coteau de roche, des maisons anciennes et leurs dépendances qui admirent les splendeurs du fleuve.

La restauration des maisons anciennes est l'œuvre de gens qui sont attachés à ce fleuve, à leur habitation et à leur patrimoine.

Si votre visite dans notre milieu permet une plus grande sensibilisation à la protection plus rigoureuse de notre héritage patrimonial, nous chanterons ensemble un air bien connu : «Sur la route de Berthier, il y avait un...».

☪

Pour de plus amples informations sur Berthier-sur-Mer, vous pouvez lire *La petite histoire de Berthier-sur-Mer* de Robert Lavallée, revue, mise à jour et augmentée par Yves Hébert, historien, La Plume d'Oie, édition 1997. Regardez aussi le recueil de photographies anciennes commentées «*C'était hier à Berthier (1880-1960)*». Une équipe de chez-nous se fera un plaisir de vous accueillir, le dimanche 26 juillet 1998.



Bien assise sur le coteau rocheux, maison québécoise au toit recouvert de bardeaux de bois et percé de lucarnes à croupe, avec cuisine d'été. (Point d'accueil lors de la visite du 26 juillet 1998.) (Ph. J. Portelance)

LE CLIN DE BOIS EN UN CLIN D'OEIL

➤ Par Louis-Georges L'Écuyer

Vous connaissez ces charmantes maisonnettes recouvertes de bois, de «clin de bois» dit-on, ou de «déclin», de «clapboard», de planches emboutées ou non, mais qui se chevauchent horizontalement?

Mais peu importe comment on les décline, il reste que pendant des décennies elles ont occupé une place très marquante dans notre paysage architectural québécois, surtout en zone rurale ou villageoise.

Ces jolies maisonnettes

Elles existent d'ailleurs encore mais on les voit moins qu'avant car elles se cachent. De plus en plus, derrière un masque d'aluminium ou de vinyle, elles ont tendance à disparaître. Bof! C'est moins d'entretien, ça fait plus «propre», et puis on était tanné de repeindre à tous les cinq ans, de toute façon le bois commençait à se détériorer sérieusement et il fallait faire quelque chose. L'intention est très louable.

Il est cependant assez facile de réparer ces anciens recouvrements de bois et d'obtenir des résultats très satisfaisants, pour ne pas dire admirables. Voici quelques trucs qui pourraient nous aider à y arriver.

Les petits problèmes...

Un mur de clin de bois qui a toujours été bien entretenu ne nécessite pas de réparations majeures. Il faut cependant procéder périodiquement à une inspection afin d'en déceler les problèmes potentiels. Un tel mur peut, dit-on, durer quelques centaines d'années, de quoi nous survivre!

Le premier problème que l'on risque de rencontrer se situe dans les joints, aux bouts de deux planches juxtaposées. L'eau y pénètre parfois, s'infiltrant dans les pores du bois et provoque ainsi le décollage de la peinture, la rouille des clous, le fendillement du bois. Il faut alors bien gratter la peinture endommagée et réparer les sections fendillées. Si le dommage est mineur, on peut tout simplement colmater les fentes et, dans la même opération, reboucher également le joint défectueux.

Anciennement, on utilisait pour ce faire du mastic, celui-là même qui se retrouvait autour des carreaux des fenêtres. C'est un excellent produit pour obturer les défauts du bois mais il a l'inconvénient de prendre plusieurs semaines avant d'être suffisamment sec pour pouvoir être peint et le bois a alors le temps de se reingorger d'eau. Un excellent produit que l'on peut utiliser en remplacement est le mastic à carrosserie que l'on trouve chez les détaillants de pièces automobiles. Ce mastic adhère très bien au

bois, durcit rapidement, se ponce bien et offre une excellente résistance aux intempéries. Une fois peint, on ne remarque pratiquement plus la réparation. Pour être honnête, je dois cependant vous avouer que ma compagne peste à chaque fois qu'elle a à utiliser ce mastic. Ne vous fiez donc pas qu'à moi et essayez vous-même avant de conclure!

Il ne faut pas oublier de vérifier le vieux mastic obturant les trous des têtes de clous. Il se désagrège parfois et doit être remplacé. De même, si à l'occasion on enfonce de nouveaux clous pour solidifier une planche, on doit les chasser puis obturer la cavité.

Les plus gros problèmes...

Si une planche est trop fendue, il faudra recoller le bois. On utilise pour ce faire une colle à bois hydrofuge que l'on peut injecter dans la fente en y appuyant le bec du pot de colle et en pressant sur la bouteille de plastique. On peut alors fixer le bois à l'aide de petits clous ou en l'appuyant avec un bloc de bois cloué temporairement au mur.

Avec tous ces procédés, il est rare que l'on ait à remplacer une planche en entier ou en partie. Si toutefois l'une d'entre elles s'avérait être trop abîmée ou pourrie, on peut enlever la partie à remplacer en coupant la planche verticale-

ment, à l'égoïne, puis en brisant la pièce à enlever à l'aide d'un ciseau à bois, tout en faisant attention aux clous et au papier goudronné placé sous le déclin. Si l'on n'a pas la chance d'avoir sous la main une planche semblable, le mieux est d'apporter un échantillon à son ébéniste préféré et de lui demander de le reproduire. Après quoi il sera relativement facile de le remettre en place, de bien le clouer et de le mastiquer en obturant soigneusement les joints. Rien n'y paraîtra.

Et la peinture...

Une fois toutes ces opérations terminées, quelques bonnes couches de peinture compléteront votre travail. Il est préférable de ne pas entreprendre trop grand de réparations dans la même journée de façon à ce que l'on ait le temps de donner la première couche de peinture avant la nuit. Autrement, s'il venait à pleuvoir, le bois pourrait s'engorger d'eau et rendre notre travail de colmatage inefficace.

Vous savez qu'il y a encore de nos jours des gens qui refont des murs complets en clin de bois! Certains moulins à scie les préparent sur demande et vous n'avez qu'à les installer vous-même ou à les faire poser par votre homme de confiance. J'ai un copain qui en a recouvert toute sa maison l'été dernier.

Quel résultat!



Maison en déclin de bois de Berthier-sur-Mer située sur la rue principale. C'est une belle maison québécoise flanquée d'une galerie ouvragée. En arrière plan, on aperçoit une maison victorienne.
(Ph. J. Portelance)



Pleins feux sur le patrimoine

LE VILLAGE, TOUT UN PATRIMOINE

Les 8 et 9 février dernier se tenait à Rimouski la 7^e conférence nationale organisée par Solidarité rurale sous le thème *Le village, tout un patrimoine*. Cent soixante personnes étaient au rendez-vous de cet événement qui fut une réussite extraordinaire.

Pour jouer à remonter le temps, on avait fait appel à l'expérience de l'écrivain Louis Caron, à celle du Vermontois Louis Borie et à celle de Jean-Loup Blanchy de la fondation rurale de Wallonie. Avec diapositives à l'appui, ce dernier a montré le rôle du patrimoine dans la dynamisation des communautés rurales. Qu'il s'agisse de maisons de village aménagées dans d'anciens lavoirs ou d'interventions sur des espaces publics — la gare par exemple —; ou encore que ce soient les propriétaires privés qui bénéficient de services conseils gouvernementaux en matière d'architecture, les retombées sont toujours positives. On ne crée pas d'emploi, disait Monsieur Blanchy, mais on travaille les mentalités et on encourage les gens à continuer. On crée, précisait-il, un cadre qui attire les visiteurs et les consommateurs, car ces lieux issus de la rénovation sont des endroits tout désignés pour la commercialisation des produits du terroir local. Une intervention sur les briques, concluait-il, a des répercussions à la fois humaines, économiques, culturelles et sociales.

L'APMAQ a pu tenir sur les lieux de la Conférence un kiosque d'information qui fut fréquenté avec intérêt et enthousiasme. Deux personnes sont devenues membres sur le champ; d'autres ont voulu se procurer le *Guide ressource sur la restauration* préparé par l'APMAQ avec l'appui du ministère de la Culture du Québec tandis que trente exemplaires de *La Lucarne* se sont envolés aux quatre coins du Québec entre les mains de femmes et d'hommes qui semblaient heureux d'être tombés dans la marmite du patrimoine.

L'assemblée réunie a émis un voeu à l'effet que le gouvernement élabore un code du patrimoine qui puisse avoir force d'éducation en matières patrimoniales. On a également souhaité que Solidarité rurale exerce un rôle de leadership dans cette démarche.

Le patrimoine est un outil de développement, a-t-on déclaré, c'est pourquoi il fut décidé que la Corvée d'idées entreprise se poursuivrait l'automne prochain.

Agathe Lafortune

INAUGURATION D'UN PRIX DU PATRIMOINE À VILLE-DE-LAVAL

Aperçu de la maison de Mme Marthe Dansereau Cloutier, qui a remporté le 3^e prix. Cette maison est sur le rang Haut Saint-François, à Laval.



En septembre dernier, Ville-de-Laval décernait, pour la première fois, le Prix du patrimoine à trois propriétaires de maisons anciennes situées sur son territoire.

Ce prix, instauré en 1997, est le fruit d'une entente entre Ville-de-Laval et le Ministère de la Culture et des communications du Québec. Il vise à souligner les soins apportés à la sauvegarde, l'entretien et la restauration des bâtiments anciens.

Un jury composé de membres de la Commission consultative du patrimoine de Ville-de-Laval assisté de M^{me} Jacqueline Hallé, historienne de l'architecture, à titre de consultante, a procédé aux choix des maisons à partir de l'inventaire photographique des bâtiments anciens de Laval, établi en 1995.

Cette année, le choix s'est porté sur la catégorie des maisons de pierre. L'inventaire en comptait 136. Lors de la première réunion, M^{me} Hallé les a présentées aux membres du jury qui en ont retenu 27.

Au cours de l'été, ils se sont rendus sur le terrain pour la sélection finale. Ils ont établi un pointage à partir d'une fiche d'évaluation portant sur les fondations, le revêtement extérieur, les portes et fenêtres, la toiture, les éléments décoratifs ainsi que l'environnement immédiat de chaque bâtiment.

Vingt finalistes ont été choisis et parmi eux, les récipiendaires de trois prix. Nous sommes heureux de constater qu'ils ont tous trois été décernés à des membres de l'APMAQ : le premier, à Daniel Olivier et Simone Denis, 1895, avenue des Perrons (maison que nous avons pu admirer lors de la visite des membres à Sainte-Rose en avril 1990), le 2^e à Pierre Thibault, 8740, boul. des Mille-Iles et le troisième à M^{me} Marthe Dansereau-Cloutier, 4730, rang du Haut-Saint-François.

Nous avons tout lieu d'espérer qu'après cette initiative dans le domaine du patrimoine architectural, Ville-de-Laval ne se contentera plus d'apposer des plaques commémoratives, mais se dotera de mécanismes qui lui permettront de sauvegarder et protéger efficacement ses bâtiments anciens trop souvent, hélas, oubliés. On se souviendra des vains efforts de l'APMAQ (La Lucarne et Continuité, printemps 1990, Habitabec, mars 1990) pour sauver de la destruction une maison d'artisan du boul. Saint-Elzéar; elle a été mystérieusement rasée par les flammes en 1996.

Monique Arnoldi

Un témoin vivant de la vie rurale sur l'île de Montréal au siècle dernier :

La maison Pierre-Persillier-Lachapelle

➤ par Agathe Lafortune

Le dernier mouvement d'intérêt soulevé en faveur de cette maison remonte à la fin de l'année 1997 quand un hebdomadaire local publie en page couverture la photo de la maison. Une lettre écrite par un citoyen qui dit s'inquiéter du sort de ce bâtiment barricadé vient déclencher un tourbillon d'opinions et de suggestions quant à l'usage qui pourrait être fait des lieux. À titre d'amie des maisons anciennes et de résidente du quartier de Bordeaux, j'adresse moi-même une lettre au journal local où je fais partager aux lecteurs et lectrices mes connaissances récemment acquises concernant l'histoire de cette maison.

La construction de la maison Persillier-Lachapelle

Cette belle demeure québécoise aux murs coupe-feu, faite à la fois de pierres des champs et de pierres taillées doit son nom à l'un de ses propriétaires, Pierre Persillier-Lachapelle (1812-1895). Son ancêtre qui avait mené un beau train de vie, habité la Côte-des-Neiges et brassé des affaires autour des moulins et du traversier de l'Abord-à-Plouffe — nous sommes sur le bord de la Rivière des Prairies — avait acquis le terrain où la maison en question fut vraisemblablement construite autour de 1830. C'est pendant la panne d'électricité de janvier, et à la lumière de ma lampe à l'huile, que j'ai lu le n° 4 des *Cahiers d'histoire du Sault-au-Récollet* (aut. 93) où la saga de cette famille se trouve relatée. On y apprend notamment la cessation du contrat d'exploitation d'un moulin des Persillier, contrat engagé auprès des Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, suite à la participation active des Persillier, Pascal, père et fils, au comité permanent créé par les Patriotes pour veiller aux intérêts politiques du comté rural de l'île de Montréal. Pierre, pour sa part, fut maire de la vaste paroisse rurale du Sault-au-Récollet de 1864 à 1866.



*La maison Persillier-Lachapelle est située au 790, boulevard Gouin Ouest à Montréal, à l'entrée du centre de détention de Bordeaux.
(Ph. Jean-Louis Gouin)*

La maison Persillier fait non seulement partie du paysage depuis la première moitié du XIX^e siècle, mais elle est encore un des rares témoins survivants de l'architecture rurale de l'île de Montréal. Elle a d'ailleurs été répertoriée à ce titre, en 1986, dans une publication du Service de la planification de la Communauté urbaine de Montréal.

Son abandon

Elle est située à l'entrée du Centre de détention de Bordeaux, mais c'est la Société immobilière du Québec (SIQ) qui en est la gestionnaire depuis 1984. Toutefois, le fait que l'État ait en quelque sorte la garde de ce bâtiment ne permet pas de penser qu'il s'en occupe ou qu'il le protège véritablement.

Sa possible revitalisation

Le conseil de l'APMAQ a été mis dans le coup dès les premières heures, et il s'est écoulé quelques semaines en échanges d'informations et en contacts téléphoniques de toutes sortes. J'ai même eu le plaisir d'assister à un déjeuner-causerie chez les gens d'affaires d'Ahuntsic qui avaient ce matin-là invité un membre de l'équipe du Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers¹. J'ai pu constater l'intérêt de ces gens pour les affaires commerciales, mais également leur ouverture d'esprit par rapport au patrimoine. Et cela d'autant plus qu'il devient de plus en plus courant d'associer

rentabilité économique, conservation et mise en valeur de lieux historiques. Car il s'agit là effectivement d'une richesse, d'une valeur que les Européens et même nos voisins, les Américains, savent reconnaître et exploiter au plan touristique. Pourquoi ne pourrions-nous pas, nous aussi, valoriser notre bien public et en tirer partie?

Le rôle joué par la Société historique locale

L'intervenant le plus désintéressé mais le plus actif dans l'histoire de cette sauvegarde et de cette mise en valeur demeure M. Lapierre, le président de la Société d'histoire du Sault-au-Récollet. Celui-ci se réjouit maintenant de trouver des alliés pour réactiver son projet d'acquisition et de mise en valeur de la maison Pierre-Persillier-Lachapelle. Il faut dire que le projet de la société d'histoire, formulé et adressé en bonne et due forme à la SIQ en 1997, visait à faire de la maison un centre d'interprétation de l'histoire sociale de Montréal. Il y eut réflexion autour des termes d'un bail emphytéotique proposés par la SIQ à la corporation historique. Puis un silence. Tout cela requerrait des fonds...

¹Le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers (CIRQ) est une organisation sans but lucratif fondée en 1994 dans le but d'appliquer des modèles participatifs de développement et d'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain.

La maison Pierre-Persillier-Lachapelle

Maison de Pierre Persillier-Lachapelle. C'est là que naquit son fils le docteur Emmanuel Persillier-Lachapelle (1845-1918), fondateur de la revue L'Union médicale, propagateur des méthodes pasteurienues, cofondateur de l'hôpital Notre-Dame et doyen de la Faculté de médecine de langue française de Montréal.

L'action de l'APMAQ

Pour sa part, l'Association des Amis et des propriétaires de maisons anciennes du Québec a adressé une lettre à la Société immobilière du Québec où elle dit s'inquiéter du fait qu'une société de l'État manque à ses responsabilités de propriétaire modèle à l'égard de bâtiments patrimoniaux placés sous sa garde. Car c'est bel et bien l'exemplarité du comportement de l'État à l'égard de biens appartenant à la collectivité, de biens qui font partie de son héritage, qui est en cause ici. L'APMAQ demandait donc d'être informée quant à ce qui constitue la politique de gestion de la SIQ, en particulier en ce qui concerne les bâtiments patrimoniaux. L'APMAQ disait souhaiter enfin qu'une meilleure collaboration entre les différents ministères du gouvernement de Québec conduise à confier aux personnes compétentes le soin de protéger et de mettre en valeur des ensembles architecturaux à valeur patrimoniale. Treize copies conformes de cette lettre ont été acheminées auprès de personnes travaillant à différentes instances.

Le rôle des organismes locaux et nationaux en patrimoine

Le Conseil des monuments et sites du Québec de même que Héritage Montréal ont été informés de cette question par l'APMAQ. Le directeur des programmes de cet organisme, M. Bumbaru, a sollicité une rencontre avec la Directrice régionale de la SIQ au cours de laquelle il lui propose d'examiner de façon préalable, les enjeux patrimoniaux des édifices qui sont confiés à la SIQ.



La terre où se trouve la maison avait été cédée en 1834 à Pierre Persillier-Lachapelle par son père Pascal Persillier-Lachapelle (1781-1851), l'un des plus importants hommes d'affaires canadiens-français de la première moitié du XIX^e siècle.

Et sur le terrain...

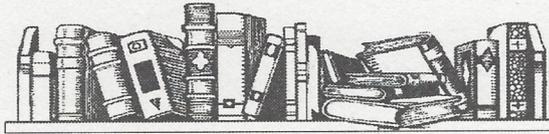
Un membre de l'APMAQ, Normand Béclair, qui est réalisateur de l'émission Scène municipale à Vidéotron, a consacré un reportage à la maison Persillier. Au cours de cette émission qui a fait le point sur la situation et au cours de laquelle on nous a demandé — à moi et au président de la société historique du Sault-au-Récollet — si nous n'en avions pas assez de réclamer de la part de nos responsables politiques plus de conscience et d'intérêt pour nos richesses patrimoniales.

À titre de résidente du quartier de Bordeaux, et en alliance avec la Société historique du Sault-au-Récollet, je continue de m'informer sur les procédures à suivre pour faire avancer ce dossier. Il faudra sans doute bientôt constituer une table de concertation. De qui sera-t-elle composée? Des gens du milieu, mais de qui encore? J'imagine que des représentants des instances locales et gouvernementales de différents niveaux devront se retrouver en présence éventuellement. À moins que des gens d'affaires ne prennent les devants et

n'achètent le bâtiment pour le transformer en lieu de commerce ou de restauration. Écartons ce scénario et songeons plutôt qu'il faudra certainement donner plus de corps et de contenu au projet de nouvelle vocation pour la maison Persillier. C'est là l'avis d'un architecte, M. Pretty, professeur à l'École d'architecture à l'Université de Montréal, avec lequel j'ai eu l'occasion de discuter dernièrement.

Personnellement, je souhaite de tout coeur qu'une nouvelle vocation vienne redonner vie à la maison Persillier. Il me semble à cet égard que cette maison affiche en soi sa nouvelle identité : un bâtiment historique qui pourrait si bien devenir le siège social d'organismes voués à l'histoire de l'Île de Montréal et à la valorisation du patrimoine domiciliaire; une maison trésor d'histoire de la grande paroisse rurale du Sault-au-Récollet qu'une piste cyclable relie par à peine quelques kilomètres au coeur du village heureusement encore battant par la présence de l'église de la Visitation, dernière église à Montréal dont la construction fut entreprise sous le régime français.

A.L.



Ma Bibliothèque

L'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac et ses bâtisseurs, Claude Bergeron et Geoffrey Simmins, avec la collaboration de Dom Jean Rochon, o.s.b. PUL, Québec, 1997, 312 pages.

Cet ouvrage récent, octobre 1997, est une magnifique monographie sur cette abbaye, illustrée de superbes photos en couleurs ou en noir et blanc ainsi que de nombreux plans et croquis. L'ouvrage est divisé en deux parties d'inégale longueur : «Une architecture pour un mode de vie» et «l'Abbaye de Saint-Benoît-de-Lac : son histoire et son architecture».

Les deux chapitres de la première partie font connaître l'histoire du monachisme en Occident, son évolution, et surtout son idéal et le mode de vie que mènent les moines dans l'enceinte claustrale.

Une magistrale synthèse de l'histoire du monachisme rappelle ses débuts avec Antoine et Pâchome au IV^e siècle, le gigantesque travail de Benoît de Nursie dans l'organisation du monachisme en Europe au VI^e siècle avec sa Règle des moines, enfin la restauration de l'ordre bénédictin en France au XIX^e siècle par Dom Prosper Guéranger en 1832.

Leur vocation veut que les moines vivent en communauté à l'écart du monde, cherchant Dieu dans la prière et le travail; l'organisation de leur environnement doit être propice à ces buts, y compris l'architecture du monastère. C'est ce que nous propose le second chapitre. On y décrit l'orientation et le rôle des lieux conventuels. Le lieu où l'on célèbre la louange divine, l'église, celui où l'on prend les grandes décisions, le chapitre, celui où l'on prend ensemble les repas, le réfectoire, les lieux de travail, la bibliothèque et le scrip-

torium, enfin l'avenue principale qui conduit à ceux-ci, le cloître.

La seconde partie, de beaucoup la plus longue (9 chapitres) est l'histoire de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, relatant à la fois celle de sa fondation et de l'implantation de la communauté au Québec, et des étapes de la construction du monastère.

C'est à Dom Paul Vannier et quelques compagnons que l'abbaye de Saint-Wandrille, alors en exil en Belgique, confie la tâche d'implanter une maison bénédictine sur les bords du lac Memphrémagog en 1912. Après des débuts héroïques, la communauté prend son essor entre les deux guerres et, en 1935, le monastère devient prieuré conventuel (maison autonome) avec Dom Léonce Crenier comme Prieur. À son départ en 1944, Dom Georges Mercure lui succède et, en 1952, le monastère est élevé au rang d'abbaye, avec Dom Odule Sylvain comme premier Abbé. Ce dernier dirigera la communauté jusqu'en 1983, date où lui succède l'abbé actuel, Dom Jacques Garneau.

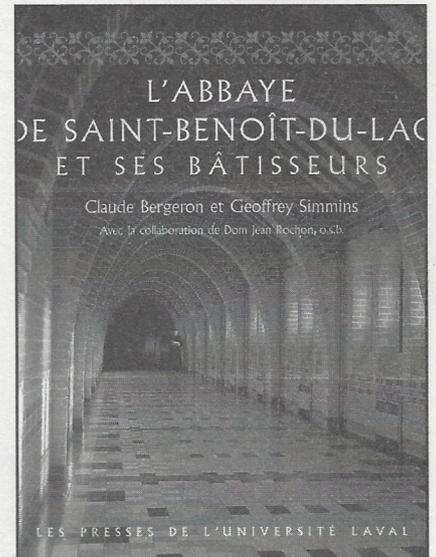
Les chapitres qui suivent sont consacrés à l'histoire de la construction du monastère tel qu'il apparaît aujourd'hui. Il est le résultat de plus de soixante ans de travaux sous la direction de quatre architectes. Si l'on excepte les différentes transformations de l'humble maison de ferme survenues de 1913 à 1932, l'édification du monastère actuel a été effectuée en trois étapes.

Profitant de la venue au Canada du célèbre architecte bénédictin, Dom Paul Bellot, le Prieur Dom Léonce Crenier lui confie l'élaboration des plans du futur monastère, auxquels Dom Bellot, en collaboration avec deux autres architectes, Dom Claude-Marie Côté et M. Félix Racicot, travaillera de 1934 à 1941; cela aboutira à la construction des deux premières ailes du pentagone prévu. Cinq chapitres rappellent la vie, le style d'architecture et les oeuvres tant européennes que canadiennes de ce moine-bâtitteur, et son apport important dans le renouveau de l'architecture religieuse au Québec.

Deux chapitres sont consacrés à Dom Claude-Marie Côté, disciple inconditionnel de Dom Bellot, à qui on doit la réalisation de la seconde phase de construction, l'hôtellerie, la crypte et le clocher nord de la future église, de 1955 à 1962.

Jusqu'à la fin de sa vie, le Père Côté ne cessera de travailler au parachèvement des plans de l'église abbatiale.

La troisième étape des travaux s'étend de 1986 à 1994: la construction de l'église monastique permanente. Dès 1986, les moines réfléchissent au projet et, parmi de nombreuses hypothèses, définissent leurs besoins en fonction de leurs intentions principales.



En 1987, on décide d'ouvrir un concours et c'est à M. Dan S. Hanganu, un architecte montréalais, que sera confiée la tâche; celui-ci réussira à joindre une construction moderne à des bâtiments déjà existants en donnant au tout une unité harmonieuse. La construction de l'église s'étendra de 1989 à 1994, année de son inauguration. «C'est un voyage de découvertes dans l'ordre de la spiritualité, de l'histoire et de l'art que le lecteur est invité à faire», écrit le père abbé, Dom Jacques Garneau, dans la préface du livre, et ceux qui liront ce livre, beau comme un cadeau, ne le regretteront pas. Prier sur de la beauté est une tradition de l'ordre bénédictin. Le soin apporté à la liturgie et à l'exécution du chant grégorien en témoignent, de même que la beauté du site. Serti dans un cadre naturel exceptionnel, l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac allie à merveille la solidité des châteaux du Moyen-Âge à la grâce de ceux de la Renaissance.

Rosaire Dionne

Des suggestions de lecture

Grosse-Ile, une promenade dans l'histoire

Je vous propose des lectures reliées à la thématique de la Grosse-Ile qui fait partie de l'archipel de l'Isle-aux-Grues dans le fleuve Saint-Laurent au large de Montmagny. Le Lieu historique national de la Grosse-Ile (île de la Quarantaine) possède une histoire patrimoniale d'une grande richesse.

Entre 1815 et 1941, plus de 4 millions d'immigrants transitèrent par le port de Québec, la principale porte d'entrée en Amérique tout au long du siècle dernier. De 1832 à 1937, des milliers d'entre eux atteints de maladies infectieuses comme le typhus qui sévissaient alors seront mis en quarantaine à la Grosse-Ile. L'île a également rempli d'autres fonctions : ainsi ce fut la première station de télégraphie sans fil au Canada en 1884, une base militaire expérimentale où se déroulèrent en secret des expériences liées à la guerre bactériologique de 1937 à 1957 et enfin, une station de quarantaine animale et un centre international de recherches vétérinaires de 1957 à 1980.

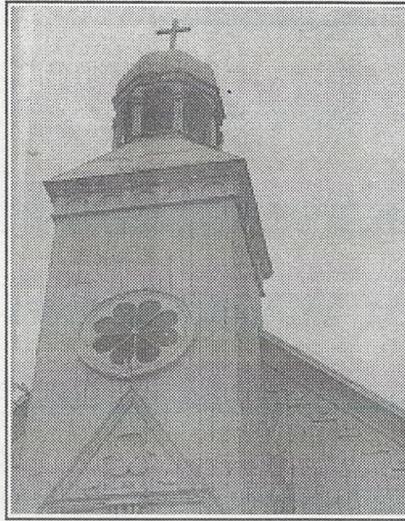
Le site de Grosse-Ile fait partie du réseau de Parcs Canada qui a entrepris la restauration des bâtiments. Des excursions au départ de Berthier-sur-Mer ont lieu pendant la belle saison et offrent l'occasion de revivre une tranche d'histoire importante du Québec. L'été dernier fut l'occasion pour moi de découvrir ce site unique.

Une visite qui se déroule en partie à pied et en partie en baladeur permet de connaître le village où vivaient les employés ainsi que les installations dédiées à l'accueil et à l'hébergement des immigrants, en plus du cimetière des Irlandais et de la croix commémorative. Des lectures accordées à votre tempérament, scientifique ou nostalgique (ou possiblement les deux), permettront d'anticiper et de prolonger votre expérience.



André Charbonneau et André Sévigny (1997). 1847, Grosse-Ile au fil des jours. Ottawa: Parcs Canada.

L'été 1997 marquait le 150^e anniversaire d'une année d'immigration exceptionnelle correspondant à la période de la grande famine en Irlande. Sous forme de chronique, ce livre raconte les tristes événements de l'été 1847 tels qu'ils ont été vécus à la Grosse-Ile. La station a reçu cette année-là plus de 90 000 émigrants pour la plupart Irlandais. Environ 5 000 d'entre eux ont été inhumés à la Grosse-Ile en 1847. Le livre décrit les réactions des autorités et les mesures administratives mises en place pour faire face à l'afflux d'un aussi grand nombre d'émigrants dans des conditions de misère indicibles. Des témoi-



Chapelle de Grosse-Ile (Ph. Micheline Frenette)

gnages de prêtres, de médecins, de marins, d'émigrants et des extraits de journaux de l'époque présentent au lecteur un aperçu de ces événements tragiques.



André Charbonneau et Doris Drolet-Dubé (1997). Répertoire des décès de 1847 à la Grosse-Ile et en mer. Ottawa: Parcs Canada.

Ce répertoire contient les listes d'émigrants, d'employés et de marins décédés et inhumés à la Grosse-Ile en 1847 ainsi que d'émigrants décédés à la Grosse-Ile ou durant la traversée de l'Atlantique Nord. Leurs descendants, les historiens, les généalogistes trouveront dans ce document une mine de renseignements qui n'étaient pas disponibles jusqu'à ce jour.



Jeannette Vikeman-Masson (1981). Grand-maman raconte la Grosse-Ile. Sainte-Foy, Qc : Éditions La Liberté.

Dans cet ouvrage, l'auteure relate ses souvenirs d'enfance vécue sur la Grosse-Ile à la fin du 19^e siècle alors que son père y était employé. Illustré de nombreuses photos, ce témoignage unique complète admirablement les documents officiels en offrant le point de vue de quelqu'un pour qui Grosse-Ile était le chez-soi.



Madeleine Ouellette-Michalska (1993). L'été de l'Île-de-Grâce (roman). Montréal, Qc: Québec-Amérique.

Il s'agit d'une histoire d'amour et de dévouement inspirée par les événements de 1847 et qui a justement pour cadre la Grosse-Ile. Prendre connaissance de ce roman avant ou après une visite sur le site même permet d'en amplifier l'expérience de façon singulière.

Micheline Frenette

Parcours historique dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent...

...sous la direction de Paul Larocque, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec. Université du Québec à Rimouski, Rimouski, 1994, 434 pages.

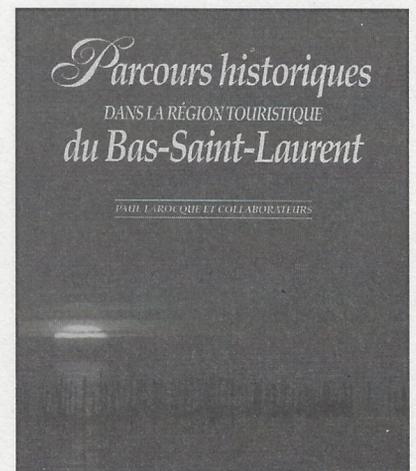
Cet ouvrage que nous proposons Paul Larocque et ses collaborateurs comporte deux parties. Une première (pages 5 à 352) présente une série d'itinéraires qui, de La Pocatière à Sainte-Luce, invite à découvrir ou à redécouvrir des points d'observations et des sites patrimoniaux dont la présence évoque les nombreuses étapes et modalités d'occupation de cette région qui longe le Saint-Laurent.

La deuxième partie (pages 353 à 429) regroupe quatre textes bien documentés sur la géologie et la géomorphologie du territoire (Bernard Hétu); sur son peuplement par les amérindiens depuis la période glaciaire jusqu'à aujourd'hui (Jean-Pierre Bélanger et Paul Larocque); sur les différentes étapes qui ont modelé son occupation depuis le dix-septième siècle (Régis Jean); sur les diverses influences qui ont marqué son riche patrimoine architectural (Paul Trépanier).

L'ouvrage est abondamment illustré et comporte des citations de textes inédits, des graphiques et de nombreuses photos de sites naturels et patrimoniaux. L'ouvrage a été rendu possible grâce à une collaboration entre le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) et le ministère de la Culture.

Le contenu relève à la fois du guide de voyage et de l'ouvrage de référence. C'est un volume qu'il y a avantage à lire avant de visiter la région mais qu'il faut aussi consulter quand on se trouve sur les lieux. Les résidents tout autant que les visiteurs y trouveront certainement une mine d'informations intéressantes et utiles.

Anita Caron



En bref...

➤ par Anita Caron et Agathe Lafortune

Rappel :

Un beau livre sur les maisons anciennes

Pour ceux et celles qui viendraient de se joindre à nous, rappelons que le projet d'un beau livre sur les maisons anciennes a été présenté dans le dernier numéro de La Lucarne (hiver 1997, vol. XVII, no 4). Ce projet de publication, élaboré par Michel Lessard, fait appel à votre collaboration. En effet, les membres de l'APMAQ sont invités à relater par écrit, en quelques pages, l'aventure de la découverte, puis de la restauration de leur maison. Toutes les régions du Québec devraient être représentées dans ce livre illustré et de grand format dont Michel Lessard écrira la présentation. Vous êtes donc toutes et tous bienvenus. L'ouvrage sera lancé au congrès de l'an 2000.

On peut s'inscrire et envoyer son dossier au plus tard le 1^{er} décembre 1998 à l'attention de Michel Lessard: Département d'Histoire de l'art, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

Mise en valeur du domaine de Murval

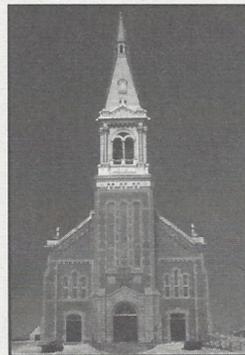
Une corporation a été créée pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur du domaine de Murval (site du manoir de Saint-Vallier de Bellechasse). Une assemblée générale de fondation devrait avoir lieu en mai prochain. Les membres du conseil provisoire sont présentement: Robert Amos (propriétaire actuel du domaine), Gaston Cadrin, Anita Caron, Jean-Marc Corriveau, Jules-André Corriveau, Michel Lessard, Robert Morel De la Durantaye.

Création d'un réseau de «villes et villages d'art et de patrimoine»

Judi, le 5 février 1998, avait lieu à l'Auberge Baker de Château-Richer une conférence de presse au cours de laquelle le ministre des Affaires municipales et de l'habitation, monsieur Rémy Trudel et la ministre de la Culture et des Communications, Madame Louise Beaudoin, ont rendu public un nouveau programme visant à imprimer un élan au partenariat avec le monde municipal pour la protection et la mise en valeur du patrimoine et le développement des communautés locales. Il s'agit de la création d'un réseau de «villes et villages d'art et de patrimoine» soutenu par un professionnel de la culture et du patrimoine présent dans chaque MRC du Québec et dans les quartiers des grandes villes. Le ministre Trudel a annoncé que désormais la Société d'habitation du Québec serait appelée à jouer un rôle de premier plan dans la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti.



*L'église de Saint-Léon
(ph. C. Locat)*



UNE BIEN TRISTE HISTOIRE DE CHALOUPERIE

Deux bâtiments de 60 pieds par 30 pieds actuellement en construction à l'extrémité ouest du Musée maritime Bernier ont suscité une vive controverse au sein de la population de L'Islet-sur-mer.

On savait qu'un projet de construction de chalouperie devant être accessible au public à compter du printemps 1998 avait été accepté par le Conseil municipal. Personne cependant ne connaissait l'emplacement précis sur lequel on érigerait les bâtiments et quels en seraient le style et les proportions.

C'est au moment où sont apparues les fondations, qu'un architecte de la région, M. Robert Gagnon, a constaté que l'édifice en voie de construction boucherait, de façon irrémédiable, la percée qu'on avait jusque là sur le Saint-Laurent et causerait un tort irréparable à l'environnement architectural et paysager des lieux.

Monsieur Gagnon déplore également que les dirigeants du

Musée n'aient pas cru opportun de demander l'avis de la population concernant un projet de cette envergure. Confronté à la situation, le maire de L'Islet-sur-mer, M. Jean-Pierre Caron, convenait que le choix de la localisation n'était pas des plus heureux mais que les normes présentement existantes ne permettraient pas aux membres du Conseil de refuser d'émettre le permis de construction demandé par les responsables du Musée.

En dépit de la consternation d'un bon nombre de personnes qui se soucient de la préservation de l'harmonie architecturale de sites patrimoniaux uniques, le projet de chalouperie sera donc mené à terme.

Cette triste histoire démontre, une fois de plus, les limites des mesures de protection en vigueur en matière de patrimoine et rappelle la nécessité d'une vigilance constante de toutes les personnes et de tous les groupes qui veulent sauvegarder la beauté et l'authenticité de sites privilégiés.



L'église de Saint-Léon est sauvée

Bonne nouvelle! La magnifique église de Saint-Léon-de-Maskinongé, oeuvre d'Alexis Millette et de Georges Héroux, est sauvée. De sérieux problèmes de structure affectent le bâtiment depuis quelques années et des travaux de consolidation deviennent urgents. Le ministère de la Culture et des Communications vient d'octroyer un montant de 300 000 \$ qui s'ajoute à un montant équivalent du fonds du patrimoine religieux et à un montant de 150 000 \$ de la table régionale de conservation du patrimoine religieux. La fabrique locale a apporté une contribution de 100 000 \$ et une demande de subvention de 100 000 \$ sera faite auprès du gouvernement fédéral. Enfin, une sollicitation sera entreprise auprès du public via le réseau des Caisses populaires.

Ce budget permettra d'entreprendre dès le printemps des travaux de consolidation de la structure. Rappelons que cette église est la plus ancienne et probablement la plus belle du diocèse de Trois-Rivières. Construite au début du XIX^e siècle, elle fut agrandie et munie d'un nouveau clocher en 1914, élément qui est à l'origine des problèmes de structure actuels.

Clément Locat

Sauvegarde

LA MISE EN VALEUR DU MOULIN OUELLET DE CAP-SAINT-IGNACE : UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT

Menacé, à plusieurs reprises, d'être démolé et ayant fait l'objet de tractations pour un éventuel déménagement aux jardins de Métis, le moulin Ouellet de Cap-Saint-Ignace sera transformé en chalet pouvant servir de point de rendez-vous pour diverses activités de plein air. Les travaux requis à cet effet devraient débuter au printemps 1998.

C'est grâce au travail poursuivi par monsieur Clément Richard et par quelques personnes soucieuses d'assurer la survie de ce monument que le projet déjà esquissé par le Relais équestre de la seigneurie Vincelotte peut enfin prendre forme en dépit des nombreux obstacles qu'il a rencontrés tout au long de son cheminement.

Exproprié en 1971 par le ministère de la Voirie en raison de la construction de l'autoroute Jean-Lesage, le domaine de trois millions de pieds carrés où est érigé ce moulin avait été laissé à l'abandon pendant de longues années. Ce moulin est pourtant un témoin important du régime seigneurial et de la fonction qu'y occupait le moulin à farine.

Érigé entre 1823 et 1825 par Lucie Rivérin et Antoine-Gabriel Chenet, alors propriétaires de la seigneurie Vincelotte, il a été en opération jusqu'en 1951. Sis à proximité de la rivière Bras-Saint-Nicolas, il a, à compter de 1825, remplacé le moulin dit «Vincelotte» construit par le Sieur Robert Amyot en 1690.

Au cours de ces cent-vingt-six ans d'opération, sept meuniers s'y sont succédés. Le dernier a été monsieur Auguste Ouellet qui l'a habité avec sa famille jusqu'au moment de l'expropriation du domaine.

Il est réjouissant d'apprendre que ce lieu va bientôt pouvoir être remis en activité au bénéfice des citoyennes et des citoyens de Cap-Saint-Ignace et des visiteurs qui pourront enfin avoir accès à ce domaine.

Anita Caron

MAISON TÉTRO-DUCHARME : AUDIENCES DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

Le ministère de la Culture et des communications déposait à la fin de l'année 1997 un avis d'intention de classement de la maison Tétro-Ducharme, une vénérable demeure de Saint-Marc-sur-Richelieu dont la date de construction se situerait entre 1740 et 1750. Devant les risques de démolition à brève échéance, le représentant régional du ministère de la Culture et des Communications, M. Normand Rodrigue avait recommandé cette action.

Le 18 février dernier se tenaient à Saint-Marc-sur-Richelieu les audiences de la Commission des Biens culturels sur ce sujet. Se sont présentés à tour de rôle les partisans de la démolition de la maison pour raison d'insalubrité et de nuisance à l'agriculture, soit les propriétaires, des amis de ces derniers, également agriculteurs, l'UPA locale et la municipalité - Eh oui! la municipalité s'est exprimée clairement pour la démolition de cette maison historique, une démonstration édifiancée de la compréhension du rôle des municipalités dans la protection du patrimoine!

Ont également été entendus les partisans de la sauvegarde du bâtiment : la Société d'histoire de Cournoyer, la Société d'histoire des Richelieu, l'APMAQ, Mme Kim Carmelison, La Fondation Royal-Roussillon, etc. Tous ont souligné le fait qu'une demeure aussi ancienne, dans un si bon état est un bien précieux à conserver, surtout dans une région qui veut axer son développement touristique sur ses richesses historiques et patrimoniales.

La Commission émettra un avis à la ministre qui aura le choix de décider ou non du classement de cette maison. Dans le cas du classement du bâtiment, un choix devra se faire entre sa restauration sur place ou son déplacement.

Clément Locat

Maison Tétro-Ducharme
(Ph. Yves Bellefleur)

LES CIMETIÈRES-JARDINS SONT EN DANGER

Fondée en 1919, la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada est un organisme sans but lucratif dont un des objectifs est d'assurer la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Dans un article publié dans *Le Devoir* (27 jan. 1998), son président, J.C. Raymond Rioux, s'inquiète de ce que des décisions prises par les corporations locales concernant la gestion des cimetières conduisent à la destruction de sites et de monuments laissés à l'abandon par certains détenteurs de lots. «Nous pensons que les cimetières-jardins qui ont été aménagés au Québec méritent d'être protégés (...) Si humble soit-elle, une tombe demeure un lieu sacré et, à cet égard, doit être respectée. Elle ne devrait faire l'objet d'aucune considération d'ordre économique (...). Quant aux monuments érigés dans nos cimetières, il nous faut les préserver dans la mesure du possible. Ils font partie de notre patrimoine culturel et collectif», pensent les membres du conseil d'administration de la Société Provancher.

Ces derniers sont également d'avis que les autorités des ministères responsables — Culture et Communications, Environnement et Faune, Justice — devraient s'entendre entre elles pour encadrer les décisions des différentes sociétés administrant les cimetières au Québec, au moyen d'une nouvelle législation. Cette législation permettrait notamment de soustraire de l'arbitraire les gestionnaires des cimetières-jardins du Québec. Elle pourrait aussi venir donner un statut spécial de protection à certains cimetières du Québec qui ont une richesse patrimoniale exceptionnelle.

Agathe Lafortune



Carrefour des petites annonces

Changements au Conseil de l'APMAQ

Compte tenu de sa nouvelle paternité, Richard Coulombe ne pouvait plus assumer ses responsabilités en tant que membre du conseil de l'APMAQ. Il sera remplacé au conseil par Jacques Portelance. Nos remerciements à l'un et à l'autre pour leur contribution à la vie de l'APMAQ.

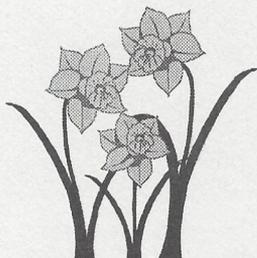
Félicitations à Richard Coulombe et sa conjointe, pour l'adoption récente de jumeaux

Au début de janvier, Richard et Micheline devenaient parents de deux garçons de 8 mois, Gabriel et Marc-Antoine. Nous voulons, avec nos félicitations, leur offrir nos voeux les meilleurs dans l'apprentissage de fonctions, il va sans dire, très exigeantes.

Merci à Céleste, à Sylviane et à Pierre Couture

Depuis novembre 1997, l'Association peut compter sur les services de Céleste Couture pour assurer des tâches d'infrastructure secrétariale relevant entre autres, du traitement du courrier.

Céleste prépare aussi l'envoi de La Lucarne et son travail est vivement apprécié. Au nom des membres de l'Association, nous remercions également les Couture, Pierre et Sylviane, qui offrent, chez eux, un espace de logement pour les documents et autres effets de l'APMAQ. La collaboration offerte par Pierre et Sylviane, à titre gratuit, est sans prix!



à vendre



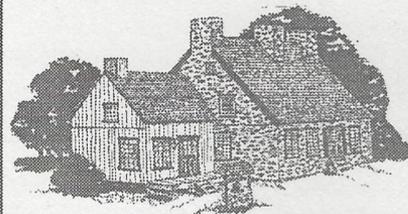
MAISON ROUSSILLE

(Monument historique)

Magnifique cottage dans le Vieux-Terrebonne, à proximité des sites touristiques. Il possède un terrain de 15496 pc sur lequel est installé une remise pièce sur pièce. La propriété comprend 5 ch à coucher, 2 salles de bain, une bibliothèque, salle à manger et salon, 3 foyers. Le décor chaleureux offre le confort d'aujourd'hui mais l'âme d'hier.

Contacter

Josée Brouillette ou Nicole Forget
La Capitale Centre Coop
514 667-3333



Maison Bégin Calixa-Lavallée

Je date du régime français et je suis très bien conservée pour mes 242 ans. Mon grand âge n'affecte en rien ma solidité. Les trois cheminées qui me chapeautent, admirent avec fierté mes dépendances et mon terrain de 4,5 arpents. Mon âme n'a pas été violée par le temps. J'ai un immense foyer avec sa crémaillère et mes pièces sont vastes. Un magasin général a été aménagé dans mon bas côté. Je possède tout le charme de l'ancienne maison de l'habitant. On peut m'acquérir pour la somme de 229 000 \$.

Les Vallées (514) 583-6264.

Restauration Lazare



MAÇONNERIE FINE

Joints de ciment
Pierre d'époque
réfection de pierres antiques

Gilles Paquette, p.d.g.
(514) 425--5552

53 Des Vignes, Ile Perrot (Québec)
J7V 7S1

Nous desservons maintenant tout le Québec!

FERRONNERIE ANCIENNE

Que cherchez-vous ?

Targettes à bouton de métal, porcelaines, poignées de chassis forgées et anciennes, barrures de porte, glands à fleur de lys, porcelaines de plafond, pentures, etc.

Pour informations, contacter Denis au 418 887-3180, le soir.

ABAT-JOUR ILLIMITES

Nous vous offrons ce qu'il y a de mieux:

- Un choix illimité d'abat-jour de rechange qui rehausseront la valeur de vos lampes.
- Un service de recouvrement sur mesure quel que soit le style, antique ou contemporain.
- Des fleurons, véritables petits bijoux couronnant vos abat-jour
- Réparation de lampes sur place
- **Apportez vos lampes pour un ajustement parfait.**

4875, Jean Talon Ouest (près de Décarie)
Montréal H4P 1W7
Tél.: (514) 344 8555

MILLE ET UNE BONNES IDÉES POUR HABILLER LA LUMIÈRE.
POUR TOUTS LES GOÛTS ET TOUTS LES BUDGETS



Sur présentation
de cette annonce,
15% de rabais jusqu'au
30 septembre 1998.

Apportez votre lampe pour un ajustement parfait.
LE PLUS GRAND MAGASIN D'ABAT-JOUR AU CANADA

4875 Jean Talon ouest, Montréal, H4P 1W7, tél. (514) 344 8555

Nouveaux matériaux pour les toitures

➤ par Clément Locat

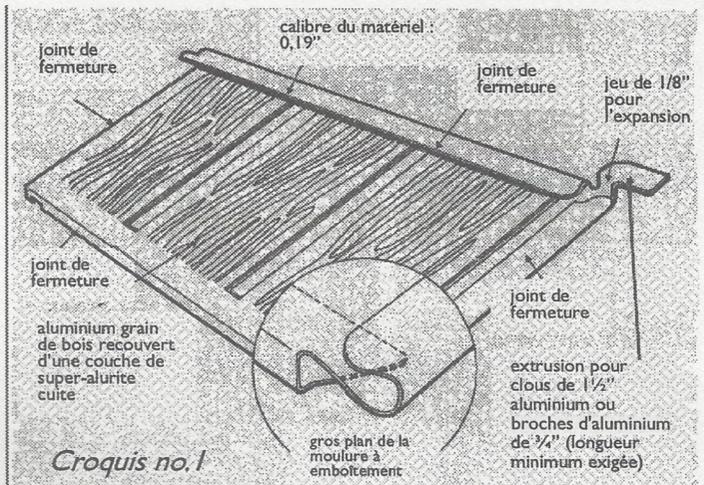
De nouveaux matériaux apparaissent chaque année sur le marché, mais ces matériaux conviennent rarement pour les maisons anciennes. Cependant, deux nouveaux matériaux de revêtement de toiture qui ont fait leur apparition ces dernières années offrent beaucoup d'intérêt. Dans la dernière livraison de La Lucarne, nous vous présentons un revêtement qui s'apparente à la tôle pincée et à la tôle à baguette, mais dont la pose est simplifiée et le coût de beaucoup inférieur au matériau original, et cela sans compromis au niveau esthétique.

Un autre matériau offert sur le marché depuis quelques années s'apparente à la tôle d'acier posée «à la canadienne» et aux carreaux de tôle d'acier gauffrée ou embossée, posée au tournant du siècle et que l'on retrouve encore en abondance dans la région de la Mauricie. Il s'agit de bardeaux de tôle de dimensions d'environ 9" x 18" moulurés sur chacune des quatre faces et qui s'emboîtent les uns dans les autres selon un principe très semblable à celui de la tôle gauffrée ou embossée du début du siècle (voir croquis nos 1 et 2).

Ce revêtement est disponible en tôle d'aluminium prépeinte avec choix d'une dizaine de couleurs ou en tôle de cuivre. Ce système de toiture est léger, ne requiert aucun entretien, ne se corrode pas, ne retient pas la neige; il est très durable. Il ne comporte aucune vis apparente et s'installe sur un toit possédant une pente minimum de 25 % (3" verticalement pour 12" horizontalement). La

pose se fait préférablement sur un contre-plaqué recouvert d'un papier à couverture de 30 livres ou de deux papiers de 15 livres mais peut se faire également sur un fond de planches recouvert du même papier. Ces panneaux peuvent être posés parallèlement à la bordure du toit (voir photo ci-bas) ou de manière oblique comme la tôle posée «à la Canadienne». Une grande variété de moulures sont disponibles pour s'adapter à tous types de toitures : solin de noue, de pignon et d'extrémité, moulure de départ, de faite, etc. La pose se fait par des professionnels ou des bricoleurs habiles.

Voilà un matériau très durable, qui présente de grandes qualités esthétiques et remplace avantageusement le bardeau d'asphalte sur des maisons anciennes. Ce bardeau gauffré s'adapte à presque tous les types d'architecture et offre un bon choix de couleurs qui permet une harmonisation avec les autres éléments du bâtiment.

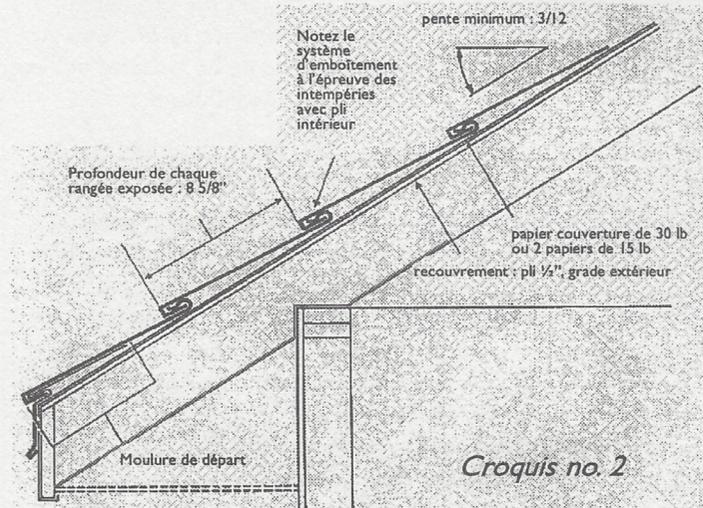


Son prix relativement élevé est compensé par une garantie de durabilité; ce prix est toutefois inférieur à celui de la tôle «à la canadienne».

Il existe au moins deux fabricants et/ou distributeurs de ce type de matériau au Québec. Un produit commercialisé sous le nom de «FIN ALL» est fabriqué et distribué par *International Extérieurs (Qc) Ltée*, 6005, chemin Saint-François, Saint-Laurent, H4S 1B6. téléphone : 514-333-0300.

Un autre produit, commercialisé sous le nom de «*Bardeau Zappone*» est distribué par : *Les Toitures Desgroseillers et Fils inc.*, 2610, ave. Aubert, Brossard, J4Z 2V7, téléphone : 514 462-2824.

Les croquis et photos sont tirés de documents promotionnels de la firme *International Extérieurs*.



Bel exemple du produit installé



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980
Le ministère de la Culture et des communications contribue à la diffusion de La Lucarne

Activités 1998

LE SAMEDI 2 MAI, 1998

CONFÉRENCE DE MARCEL MASSE ET
REPAS CHAMPÊTRE

Les personnes intéressées sont invitées à se rendre vers 17 heures au gîte de La Seigneurie, 480, chemin du Golf à Louiseville. Michel Gilbert, le propriétaire du gîte, nous propose une table champêtre.

Le nouveau président de la Commission des Biens culturels, monsieur Marcel Masse, a accepté de prononcer, à ce moment, une conférence au cours de laquelle il exposera sa vision concernant l'avenir du patrimoine architectural au Québec.

Le nombre de convives étant limité à 30, on est prié de s'inscrire à cette activité avant le 20 avril. On doit adresser son inscription à madame Agathe Lafortune, secrétaire de l'APMAQ, casier postal Atriums, boîte postale 32086, Montréal H2L 4Y5. Le coût de l'activité est de 35 \$ par personne. On peut apporter le vin qui accompagnera le repas. Les personnes qui souhaiteraient loger au gîte peuvent communiquer avec Michel Gilbert au (819) 228-8224.

Pour information, s'adresser au numéro : (514) 987-3000, poste 4495.



LE DIMANCHE 21 JUIN

Excursion à L'Isle-Verte dans le
Bas-Saint-Laurent

Notre hôte, Robert Michaud, l'actuel propriétaire de la maison Louis-Bertrand nous guidera dans l'exploration des richesses patrimoniales de cet ancien chef-lieu qui a aussi été, sous l'égide de la famille Bertrand, un centre industriel important. Des précisions concernant cette visite seront apportées dans La Lucarne de l'été. Les personnes intéressées sont invitées à se rendre entre 11 heures et midi près de l'église de L'Isle-Verte.

On est prié de s'inscrire avant le 15 juin auprès d'Anita Caron (418 246-3426).



LE DIMANCHE 26 JUILLET, 1998

Invitation à Berthier-sur-Mer

Fernande et Jacques Portelance et leur comité d'accueil nous invitent à découvrir un village de la Côte-du-Sud, fidèle à sa vocation maritime. Nous aurons l'opportunité de visiter la maison ancestrale dont nos hôtes ont assumé la restauration de même que divers sites témoins de trois siècles d'histoire. Le programme de la visite sera précisé dans La Lucarne de l'été. Responsables : Jacques Portelance et Anita Caron.



LE DIMANCHE 16 AOÛT 1998

L'APMAQ visite Aylmer

Vous êtes conviés à découvrir Aylmer situé sur les rives de la Rivière des Outaouais à l'ouest de Hull. Aylmer conserve de nombreux exemples de maisons cossues en bois, en pierre et en brique et de bâtiments institutionnels et religieux datant du début des années 1800 jusqu'au tournant du siècle. Au programme : des maisons de notables près de l'ancienne place du marché, une vieille église protestante, un monastère, un ancien manoir en plus de la première auberge d'Aylmer. Vous pourrez également faire une randonnée pédestre spéciale organisée par l'Association du patrimoine d'Aylmer qui sera notre hôte pour la journée.

Responsables : Denise Caron et Lyne Saint-Jacques.



LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1998

Visite du Vieux-Boucherville

Dans le cadre des journées de la culture et avec la collaboration de Suzanne Carignan de la Société d'histoire des Iles Percées et de Nicole Saïa de la Société du patrimoine, aura lieu une visite du Vieux-Boucherville. Des précisions concernant cette activité seront apportées dans le numéro de La Lucarne de l'été. Responsable : Réal Béland.



La petite sacristie en pierre de Berthier-sur-Mer, qui est rattachée à l'église par ses formes gracieuses et de façon élégante.

(Ph. J. Portelance)

Congrès 1998

Le congrès 1998 aura lieu au début d'octobre dans la région de Bécancour. Marie Bachand et Réal Béland, avec la collaboration d'Agathe Lafortune, en assumeront la planification et l'organisation. Les numéros de La Lucarne de l'été et de l'automne comporteront des informations concernant le déroulement de cet événement annuel. Vos propositions et vos suggestions à ce sujet sont évidemment toujours très bienvenues.